

DÉCOUVRIR - S'AMUSER
VIVRE ENSEMBLE - S'ADAPTER

ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT

SAISON SPORTIVE
2025 / 2026

SE DÉPASSER - SE DÉPENSER
S'AÉRER - S'ÉPANOUIR

DE LA PETITE SECTION AU CM2

PLANNING HEBDOMADAIRE

PÉRIODE DU 15 SEPTEMBRE 2025 AU 6 JUIN 2026 (HORS VACANCES SCOLAIRES)

Les mercredis		PS, MS et GS	CP/CE1/CE2	CM1/CM2
MULTI-ACTIVITÉS	10h - 11h15	Stade Léo Lagrange Halle Coubertin		
	13h45 - 15h	Gymnase Hochman Halle Fauquette Salle de Javelot		
	14h - 15h15	Stade Léo Lagrange Halle Coubertin		
MULTISPORT	10h-11h15		Stade Léo Lagrange Halle Coubertin	
	14h - 15h15		Gymnase Jean Zay	
ROLLER	10h-11h		Gymnase Hochman Débutant	
	11h - 12h		Gymnase Hochman Confirmé	
ROLLER SPORT CO	15h - 16h		Gymnase Hochman Confirmé	
GYMNASTIQUE	10h - 11h15		Ecole Berthelot	
	14h - 15h15		Ecole Berthelot	
	15h30-16h45	Ecole Berthelot		
FOOTBALL	13h45 - 15h		Gymnase Hochman Grande Salle	
	14h-15h15		Stade Léo Lagrange Halle Coubertin	
MULTI-DANSES	14h-15h15		Halle Fauquette Salle de Danse	
	15h15-16h30			Halle Fauquette Salle de Danse

Les samedis		PS, MS et GS	CP/CE1/CE2	CM1/CM2
MULTI-ACTIVITÉS	10h-11h15	École Maës		
		Gymnase Jean Jaurès		
		Centre Social A. Dumas		
MULTISPORT	10h-11h15		Gymnase Jean Zay	
			Gymnase Jean Jaurès	
			Gymnase Hochman	



NOUVEAU !
• Initiation au
Multi - dances
• Roller en sport
en collectif

ADO-ADULTE (DÈS 15 ANS)

PLANNING HEBDOMADAIRE

PÉRIODE DU 15 SEPTEMBRE 2025 AU 6 JUIN 2026 (HORS VACANCES SCOLAIRES)

LIEU	PUBLIC	ACTIVITÉ	HORAIRE
LES MARDIS			
CENTRE SOCIAL VACHALA	FÉMININ	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	14H00-15H00
LES MERCREDIS			
STADE LÉO LAGRANGE Tribune	FÉMININ ET MASCULIN	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	10H10-11H10
LES JEUDIS			
STADE LECLERCQ	FÉMININ	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	14H00-15H00
LES VENDREDIS			
HALLE FAUCQUETTE	FÉMININ	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	14H00-15H00
LES SAMEDIS			
GYMNASE HOCHMAN	FÉMININ ET MASCULIN	FITNESS	10H10-11H10
GYMNASE JEAN JAURÈS	FÉMININ	STEP, L.I.A, TAILLE ABDO-FESSIERS, ...	
CENTRE SOCIAL A. DUMAS	FÉMININ	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	

Les formulaires d'inscriptions sont téléchargeables sur le site de la ville de Lens ainsi que le portail famille, ou disponibles à la direction des sports et de la jeunesse.
Ceux-ci sont à envoyer à l'adresse mail : animationsportive@mairie-lens.fr
Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles et suivant l'horodatage d'arrivée des formulaires dûment complétés.

INSCRIPTIONS :

Dès le 25 août :
A la direction des sports
et de la jeunesse
83 avenue Van Pelt à Lens

Le 13 septembre lors du
« Village des Associations »
de 10h à 18h au stade Léo
Lagrange

Inscription du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de
14h à 17h30, sur rendez-vous
à partir du 1^{er} octobre 2025



INSCRIPTIONS :

A la direction des sports et de la jeunesse
83 avenue Van Pelt à Lens

Inscriptions à un atelier pour les Lensois et
scolarisés à Lens :
Dès le 25 août

Inscriptions à un deuxième atelier pour les
Lensois et scolarisés à Lens :
Dès le 1er septembre

Inscriptions ouvertes à tous et pour plusieurs
ateliers (extérieur inclus) :
Dès le 8 septembre

Le 13 septembre lors du « Village des
Associations » de 10h à 18h au stade Léo
Lagrange

Inscription du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30,
sur rendez-vous à partir du 1^{er} octobre 2025



10€*
PAR
SAISON

ATTENTION
PLACES
LIMITÉES

Renseignements et inscriptions :
Direction des sports et de la jeunesse
83 avenue Van Pelt à Lens
03.21.69.86.10
animationsportive@mairie-lens.fr

TARIFS DE LA PETITE SECTION AU CM2

10€/AN* par activités hebdomadaire pour les enfants lensois, ou dont l'un des parents réside à Lens, ou accueillis

chez ses grands-parents les jours de l'école municipale de sport, ou scolarisés à Lens,
ou propriétaire d'un bien à Lens (un justificatif vous sera demandé).

Tarif famille Lensoise : 1 enfant = 10€, 2 enfants = 18€, 3 enfants = 24€, 4 enfants et plus = 30€

125€/AN pour les non lensois

TARIFS ADO-ADULTE (DÈS 15 ANS)

10€/AN* pour les Lensois et par activité hebdomadaire

75€/AN par activité hebdomadaire pour les non lensois

* Le coût réel par an est de 125€ par enfant et 75€ pour les ados et adultes.
La ville de Lens prend en charge le complément dans le cadre de sa politique sportive
afin de favoriser la pratique du plus grand nombre de Lensois.

Paiement possible en espèce, chèque (ordre du Trésor Public),
Coupons Sports (ANCV) ou Carte tickets loisirs Jeunes (CAF)

